

Cen Mil E

Détergent Universel de maintenance industrielle

Description

Détergent dégraissant multi-usages

Avantages

- Produit multi-usages dégraissant.
- Très nombreuses applications.
- Produit idéal pour l'entretien courant.

Mode d'emploi

Peut être utilisé en pulvérisation ou avec une éponge, pur ou en solution dans l'eau, voir tableau ci-dessous. Rincer à l'eau potable après emploi.

	Concentrations d'utilisation				Concentrations d'utilisation		
	1/10	1/5	1/2		1/10	1/5	1/2
Aluminium		X		Grès		X	
Argent		X		Grilles de four			X
Jantes			X	Imperméables		X	
Bijouterie (faire tremper)		X		Ivoire		X	
Bois peints		X		Laine		X	
Bois vernis		X		Linol		X	
Bronze		X		Machines à découper		X	
Brosse à cheveux		X		Machines à laver		X	
Caoutchouc		X		Machine à outils			X
Carrelages		X		Marbre		X	
Chaussures		X		Meubles de jardin		X	
Ciment		X		Mixeurs		X	
Coton		X		Plastiques		X	
Cuir		X		Poubelles		X	
Cuir vernis		X		Rasoirs électriques	X		
Cuisinières		X		Réfrigérateurs		X	
Défecteurs	X			Rideaux douche		X	
Disques	X			Robots		X	
Ecran télé	X			Sacs à main		X	
Email		X		Sièges		X	
Eviers		X		Stores		X	
Fibres modernes		X		Tables		X	
Formica		X		Tables de travail		X	



Cen Mil E

Données techniques

Aspect :	Liquide limpide bleu
pH pur :	12.00 – 12.90
Densité à 20°C :	1.057 g/cm ³

Les données inscrites ne sont qu'indicatives pour le produit fabriqué et ne peuvent donc être prises pour des spécifications.

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Manipulation : les recommandations complètes relatives aux précautions de manipulation et d'utilisation du produit sont disponibles sur la Fiche de Données de Sécurité accessible sur Internet : www.diese-fds.com.

Uniquement pour usage professionnel.

Stockage : conserver dans l'emballage, fermé, à l'abri des températures extrêmes.

Législation

Produit de nettoyage conforme à la législation relative :

- aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (décret du 17.06.98),
- au Règlement Détergent CE 648/2004.

Ce document a une valeur informative et ne constitue en aucun cas une base légale.

La Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette doivent rester les documents réglementaires de référence.